



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Internet

Question écrite n° 91051

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'accès du public aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Force est de constater que la fracture numérique n'est pas que géographique, mais également intergénérationnelle. Beaucoup de seniors ne sont pas équipés en ordinateurs et ne savent pas utiliser cet outil ni surfer sur le web, alors qu'ils sont de plus en plus à utiliser des appareils photographiques numériques. Une action nationale a été lancée visant à former et accompagner à domicile « les grands débutants » en informatique et sur internet, pilotée par la délégation aux usages de l'internet. Il aurait souhaité avoir des précisions sur cette action et plus généralement savoir quelles sont les intentions du Gouvernement pour lutter contre cette fracture numérique générationnelle.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91051

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 2006, page 3547